

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Protocole

Lundi, 17 août 2020, 10h00 - 11h45

Union Suisse des Paysans, Laurstrasse 10, 5201 Brugg

Ordre du jour

1. Salutations
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2019
3. Admission de nouveaux membres
4. Rapport annuel 2019
5. Comptes 2019 et rapport de l'organe de révision et de la commission de gestion
6. 75^{ème} anniversaire 2021
7. Programme annuel du secrétariat général, activités de l'association 2020 / 2021
8. Budgets 2020 / 2021
9. Élections
10. Divers

1. Salutations

La présidente de l'association, Andréa Bory, accueille les membres de l'association présents, les invités et les collaborateurs/trices pour cette assemblée générale de "remplacement". L'assemblée initialement prévue fin mars 2020 a en effet dû être reportée en raison des mesures liées au Covid 19. Elle salue en particulier l'ancien président de l'association, le Dr Hans Thalmann, ainsi que l'ancien Co-président Gusti Pollack.

Elle remercie Urs Schneider et Mirjam Hofstetter de l'Union suisse des paysans (USP) pour avoir mis à disposition la salle de conférence et aidé à l'organisation.

Afin de favoriser les contacts et le réseautage, Andréa Bory demande aux personnes présentes de se présenter brièvement.

Urs Schneider, directeur adjoint de l'USP, salue l'assemblée et présente l'USP dans son message d'introduction, ainsi que l'histoire d'Agriviva et de ses débuts sous le nom d'Horizon Ferme. Il souligne l'importance de l'offre d'Agriviva et remercie tous les participants pour leur engagement.

Andréa Bory remercie Urs Schneider d'avoir pris le temps d'accueillir les participants malgré son emploi du jour chargé puis passe aux formalités de l'assemblée.

Florence Matthey du comité d'Agriviva est excusée.

L'ordre du jour a été envoyé avec les documents. Il est adopté sans demande de changement par les membres présents.

Les organisations et les personnes morales ont droit à deux voix. Les personnes physiques ont une voix.

Les représentants des 11 organisations membres et 3 personnes privées sont présents, ce qui représente 25 voix au total. Sauf disposition contraire des statuts, la majorité simple des voix exprimées est décisive. Les décisions sont prises à la majorité absolue de 13 voix au premier tour. Jeannine Widrig est désignée scrutatrice.

2. Adoption du protocole de l'Assemblée générale du 27 mars 2019

Andréa Bory corrige une erreur d'ajout dans le procès-verbal sous le point 3 « Admission de nouveaux membres ». La formulation correcte est "Effectifs des membres à partir de l'assemblée générale 2019 : 110 (71 privés, 39 institutions)".

Le protocole de l'assemblée générale du 27 mars 2019 est adopté.

3. Admission de nouveaux membres

Les informations concernant les nouveaux membres inscrits ont été envoyées avec l'invitation à l'assemblée générale.

Demande d'adhésion en tant que personne privée :

- Rosmarie et Ruedi Kuratli de Müselbach/SG; Rosmarie Kuratli était active au sein du secrétariat jusqu'à la fin de l'année dernière. Elle accueille avec son mari des jeunes agriviva sur la ferme familiale.
- Claudia Schefer de Rümlang/ZH; elle s'est inscrite auprès de l'association et aimerait la soutenir activement.

Les deux demandes d'adhésion sont acceptées à l'unanimité.

Effectif des membres à partir de l'AG 2020 : 106 (67 privés, 39 institutions)

Comme les nouveaux membres ne sont pas présents, le nombre de voix reste inchangé.

4. Rapport annuel 2019

Le rapport annuel a été envoyé à tous les membres avec l'invitation à l'AG.

Il est réjouissant de constater que le nombre total de 1'408 placement a pratiquement été stabilisé au niveau de l'année précédente (2018 : 1'447).

On constate même une augmentation dans le segment "écoliers" (+30, soit +11,1 %), ce qui est principalement dû au nombre plus élevé d'élèves de l'école Fachmatura de Bâle et à la nouvelle participation du Gymnase Neufeld de Berne, tandis que les placements dans les segments des volontaires (c'est-à-dire les participants

hors stage scolaire) et des étrangers (c'est-à-dire les jeunes vivant à l'étranger) sont légèrement inférieurs à l'année précédente.

Les deux tiers des placements se sont déroulés en Suisse alémanique (67,1 %), environ un quart en Suisse romande (23,2 %), un dixième au Tessin (8,5%) et 1,2% en Franche-Comté. L'augmentation du nombre de placements en Suisse romande (+ 7,2 %) et au Tessin (+ 41,6 %) par rapport à l'année dernière est particulièrement réjouissante. En termes de répartition par âge, la moitié des volontaires avaient entre 14 et 16 ans (53,2 %) et les trois quarts avaient 17 ans ou moins (74,5 %). Six jeunes sur dix étaient des femmes (59,2 %).

L'année dernière, des participants et participantes de 11 pays différents ont fait le voyage en Suisse. 18 jeunes suisses de l'étranger de 4 continents différents ont été accueillis et ont découvert une partie importante de la tradition et de la culture suisses. Dans l'ensemble, la proportion de jeunes résidant à l'étranger (y compris les suisses de l'étranger) était de 12 % sur l'ensemble des placements.

En moyenne, la durée des placements étaient de 15,2 jours. Au total, les jeunes ont passé 21'352 jours dans leur famille d'accueil.

Ce chiffre impressionnant souligne l'importance intacte de l'offre d'Agriviva. L'association a pu constater avec satisfaction et soulagement que malgré le nombre élevé de jours de placement, aucun accident ou incident grave n'a été déclaré.

Et qu'apporte concrètement un stage agriviva aux jeunes ?

Les principaux enrichissements qu'apporte un stage agriviva peuvent être résumés en deux points :

- la contribution positive au développement personnel (indépendance, conscience, travail d'équipe, amélioration des compétences en langues étrangères) ;
- une meilleure compréhension des activités variées et exigeantes de leurs familles d'accueil (travail des agriculteurs, connaissance de la production de denrées alimentaires).

Ces constatations démontrent une fois de plus la raison d'être d'Agriviva :

Les familles d'accueil Agriviva offrent une expérience positive pour les jeunes dans un environnement rural avec lequel ils n'ont souvent plus aucun lien. Les participantes et participants peuvent se faire leur propre idée de la variété et de l'importance des activités agricoles et de la qualité des produits locaux.

Le rapport annuel 2019 est adopté à l'unanimité.

5. Comptes 2019 et rapport de l'organe de révision et de la commission de gestion

Les membres ont reçu les comptes et le commentaire avec l'invitation à l'AG.

Avec un petit bénéfice de CHF 2'317.25, le résultat annuel de 2019 a été meilleur que prévu (CHF -29'425.00). Il est principalement dû aux revenus de la fondation s'élevant à CHF 65'581.00, dont CHF 60'500.00 ont été alloués comme prévu au fonds des billets de train (CHF 30'500.00) et au projet informatique (CHF 30'000.00). Les contributions de fondations sont très réjouissantes, mais aussi très volatiles. Elles sont presque exclusivement versées pour des projets spécifiques et limités dans le temps et non comme contributions aux frais généraux de fonctionnement.

Environ 11'000.00 CHF ont été enregistrés comme revenus (comptables) de titres sous forme d'une augmentation du cours des obligations par rapport à la date du bilan de l'année précédente.

Les dépenses de personnel ont été plus élevées que prévu (y compris les coûts de formation en raison des changements de personnel et du nombre d'heures de travail plus élevé pour le soutien informatique) et les dépenses pour le projet informatique (dépannage, améliorations).

Les comptes d'Agriviva ont été vérifiés sur deux niveaux. D'une part, la société fiduciaire "hit Treuhand" à Uster a contrôlé la partie comptable et les exigences légales et statutaires.

D'autre part, les comptes ont été contrôlés par Sem Genini et Anita Hänni-Hagmayer de la commission de gestion les 24 et 25 février 2020 au secrétariat général à Winterthour.

Le rapport est présenté par Sem Genini. Il déclare que la révision a révélé un niveau élevé de compétence professionnelle et une comptabilité exacte. Les commentaires sur les comptes 2019 aident à mieux les comprendre. Il mentionne en particulier un meilleur résultat que budgeté dû aux contributions de fondation et à la hausse du cours des titres. Il explique également les frais de personnel plus élevés.

La commission de gestion demande à l'assemblée générale d'approuver les comptes 2019 d'Agriviva, qui bouclent avec un bénéfice de CHF 2'317.25 et d'en donner décharge aux organes responsables.

Les rapports de l'organe de révision et de la commission de gestion, ainsi que les comptes 2019 sont adoptés à l'unanimité, avec décharge aux organes responsables.

6. 75^{ème} anniversaire 2021

Andréa Bory explique que l'Assemblée générale est une bonne occasion pour présenter le 75e anniversaire d'Agriviva qui sera fêté en 2021.

Elle donne la parole à Gusti Pollack, coprésident d'Agriviva durant de nombreuses années, qui présente les jalons de l'histoire d'Agriviva, ses expériences personnelles et ses anecdotes.

Andréa Bory évoque les grands changements que l'agriculture a connus au cours des 75 dernières années et qui ont conduit au fait que la famille élargie traditionnelle, composée de plusieurs générations, n'est plus

majoritaire dans les exploitations agricoles. L'intégration d'une personne extérieure, par exemple d'un stagiaire Agriviva, ne va donc plus de soi en termes de travail et de vie de famille.

Les changements sociétaux, l'évolution des habitudes de consommation et des activités de loisirs ainsi que les nouveaux moyens de communication influencent le comportement et les exigences des jeunes - même lors d'un stage Agriviva.

L'harmonisation des placements est un défi qui fait grandir toutes les personnes impliquées. C'est également un potentiel de développement, que l'association explore pour faire de sa **vision** une réalité :

"Agriviva permet des rencontres dans et avec l'agriculture et apporte ainsi une contribution essentielle à la cohérence sociale".

Ueli Bracher présente les activités prévues à l'occasion du 75^{ème} anniversaire. L'objectif est d'arriver à un niveau élevé de couverture et de sensibilisation avec un effort financier et personnel raisonnable. Il s'agit notamment:

- d'une revendication qui diffère selon la région linguistique

- Un slogan propre à chaque région linguistique
 - CH-D: 75 Jahre Agriviva – wir bauen Brücken zwischen Stadt und Land
 - CH-F: Agriviva – 75 ans au service des jeunes et de l'agriculture
 - CH-I: Agriviva – da 75 anni per i giovani e l'agricoltura
- Relations avec les médias (y compris la préparation des dossiers de presse dans les langues nationales)
- Chanson d'anniversaire, y compris vidéo
- Activités via les médias sociaux
- Participation à la journée des portes ouvertes avec des activités spéciales des fermes Agriviva participantes

Le cadre budgétaire est défini avec un maximum de CHF 25'000.00.

Enfin, Andréa Bory appelle les membres, en tant que représentants des organisations agricoles, à présenter brièvement Agriviva lors de différents événements (au moyen des vidéos et présentations disponibles). Ceci afin que TOUTES les familles d'agriculteurs soient informées de l'offre et la perçoivent comme une précieuse occasion de promouvoir l'image de l'agriculture.

7. Programme annuel du secrétariat général, activités de l'association 2020 / 2021

Avec l'invitation à l'AG, les membres ont reçu le programme annuel 2020 du secrétariat général et les activités jusqu'en 2021.

Ueli Bracher explique, à l'aide d'exemples concrets, comment la crise du covid-19 a influencé et compliqué le travail de l'association jusqu'à présent. Outre les difficultés liées à l'organisation, au déroulement et au contenu, il y a eu de nombreuses annulations de la part de jeunes, de familles paysannes et des écoles. Cependant, en raison de la perte d'alternatives (par exemple à l'étranger) pendant les vacances d'été, une sorte de contre

mouvement avec une demande accrue s'installe, ce qui devrait conduire à un nombre de placements autant élevé que l'année précédente d'ici la fin de la saison.

En 2021, les activités seront principalement axées sur la mise à jour du site internet et de la base de données vers la dernière version TYPO3 (coût de CHF 25 000) ainsi que le travail médiatique en rapport avec le 75^{ème} anniversaire.

8. Budgets 2020 / 2021

Les membres ont reçu les budgets 2020 et 2021 avec l'invitation à l'AG.

Lors de l'Assemblée générale de l'année dernière, les budgets pour 2019 et 2020 ont été présentés et acceptés. En raison du déroulement effectif de l'exercice 2019, certaines corrections ont été apportées au budget 2020.

Corrections au budget 2020

Le déficit à budgéter semble être plus élevé que dans la première version du budget adoptée par l'Assemblée générale du 27.3.2019 (CHF -34'575 contre CHF -9'000). Cette variation négative devrait être à peu près égale à l'amélioration du résultat en 2019, et devrait s'équilibrer sur une période de deux ans.

Les principales raisons de la correction sont un soutien financier de l'Office fédéral des assurances sociales et des dons de fondations moins élevés, ainsi que les montants supérieurs pour les frais de personnel et les frais d'entretien et de réparation.

Les corrections apportées au budget 2020 sont adoptées à l'unanimité par les personnes présentes.

Budget 2021

Le résultat budgété pour 2021 est comparable au budget révisé pour 2020 (CHF -37'875.00).

Le budget 2021 est adopté à l'unanimité par les personnes présentes.

9. Élections

Les membres ont reçu les informations relatives aux réélections avec l'invitation à l'AG.

Réélections au comité

Les membres suivants du comité se présentent au terme de leur mandat de 4 ans pour une réélection au comité :

Ursula Egli-Seliner, Rossrüti/SG,

Dipl. employée de commerce, paysanne et infirmière

Au comité depuis 2016

Stefan Heller, Willisau/LU

Directeur de la chambre lucernoise d'agriculture

Au comité depuis 2016

Tous deux sont élus à l'unanimité des personnes présentes pour un nouveau mandat.

Organe de révision : réélection de l'entreprise "hit Treuhand GmbH", Uster

Conformément aux statuts, l'AG nomme l'organe de révision pour une durée d'une année, selon l'art. 69b CC de la révision selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Une réélection est possible.

Le comité propose la réélection de la fiduciaire „hit Treuhand“ d'Uster.

La réélection est approuvée à l'unanimité par les personnes présentes.

10. Divers

La parole n'est pas demandée.

Au nom d'Agriviva, Andréa Bory tient à remercier les nombreuses personnes présentes.

Elle tient également à remercier toutes les antennes de placement, les agriculteurs, les donateurs, les membres du comité et du secrétariat pour leur travail et leur soutien financier.

Elle remercie Rolf Tuchs Schmid, employé de la division Administration et immeubles de l'USP, pour la visite des locaux qui suivra et lève l'Assemblée générale à 11h45.

La présidente



Andréa Bory

Le rédacteur du procès-verbal



Ueli Bracher

Participants:

Organisations membres

Amsler Stephan	Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete (SAB)
Anliker Raymond	Bildungszentrum für Wirtschaft und Dienstleistung / Vorstandsmitglied
Bory Andrea	Prométerre, Pro Conseil / Présidente du comité
Bühler Julius	Schweiz. Landjugendvereinigung
Diriwächter Thomas	Departement Finanzen und Ressourcen, Landwirtschaft Aargau
Dossenbach Carla	Step into action / Vorstandsmitglied
Egli Ursula	Schweiz. Bäuerinnen und Landfrauenverband / Vorstandsmitglied
Fuhrmann Melina	Schweiz. Landjugendvereinigung
Genini Sem	Unione contadini ticinesi / Geschäftsprüfungskommission
Heller Stefan	Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband / Vorstandsmitglied
Hofstetter Mirjam	Union suisse des paysans / membre du comité
Widrig Jeannine	Bündner Bauernverband

Membres individuels

Dr. Thalmann Hans	Membre de l'association / ancien président
Pollak Gusti	Membre de l'association / ancien co-président
Urech Urs	Membre de l'association et membre du comité

Invités

Schneider Urs	Union suisse des paysans
---------------	--------------------------

Agriviva

Beutler Jacqueline	Collaboratrice
Bracher Ueli	Secrétaire général
Lago Ariana	Collaboratrice

Excusés:

Agriviva

Hänni Anita	Geschäftsprüfungskommission
-------------	-----------------------------

Organisations membres

Bardet Loic	AGORA
Bianco Guy	Ecole d'Agriculture du Valais
Bleiker Ueli	Landwirtschaftsamt Kanton Thurgau

Brügger Peter	Solothurner Bauernverband
Bucher Ralf	Bauernverband Aargau
Bürgler Mario	Landwirtschaftsamt des Kantons Schwyz
Egli Andreas	Amt für Landwirtschaft Nidwalden
Gisler Damian	Amt für Landwirtschaft Uri
Guthauser Sämi	Bauernverband beider Basel
Huguelit Yann	Chambre neuchâteloise de l'agriculture et de viticulture
Kiener Andrea	Berner Bauernverband
Mathis Heidi	Geschäftsstelle Bauernverbände OW/NIW/UR
Matthey Florence	AGORA / membre du comité
Mühlebach Irene	Amt für Landwirtschaft Appenzell Ausserrhoden
Oesch Christian	Vereinigung Schweizerischer Futtermittelfabrikanten – VSF
Pfister Martin	LBBZ Schluethof Cham
Rezzonico Francesco	Dipartimento delle finanze e dell'economia, sezione dell'agricoltura, Bellinzona
Weber Stefan	Landwirtschaftliches Zentrum Ebenrain
Widmer Andreas	St. Galler Bauernverband

Membres individuels

Buchs Claude et Gertrud
 Dumelin Martina
 Hörler Hansjürg
 König Tiziana
 Kuratli Rosmarie et Ruedi
 Luisier Marie-Gabrielle et Daniel
 Maurer Lucy et David
 Meier-Fröhlich Kurt et Cornelia
 Pannatier Marius et Catherine
 Röllin Erika
 Rüttimeann-Wetli Margrit et Herbert
 Schefer Claudia
 Vögeli-Eberli Ernst
 Wittenwiler-Amacker Milli